

PERSONNES VULNÉRABLES RECENSEZ-VOUS

Les personnes fragiles et isolées, personnes âgées ou en situation de handicap, peuvent, à leur demande, ou sur requête d'un tiers, figurer sur un registre nominatif.

Contactez la mairie par téléphone, mail ou auprès de l'accueil.

Ces informations permettent une veille de la commune pour apporter, rapidement si besoin, conseils et assistance.

Ce registre a pour objectif de les prévenir des conséquences d'événement exceptionnel tel que la canicule, les grands froids...



MAIRIE DE BRESSON

Tél : 04 76 25 26 61

11 Grand'rue

mairie@village-bresson.fr

38320 BRESSON

www.village-bresson.fr

BRESSON
La campagne a son village